

Détail de la dernière exécution (synchronizer-collector-vmware)

Sommaire

Élément trouvé par la source
Élément proposé au mélange des sources
Cas particuliers lors de l'utilisation du FORCE

Concept

La liste est une "Vue" qui peut être partagée à "Tout le monde" ou à certains groupes d'utilisateurs (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

Suivant le mode de partage ([partage avec un lien ou non](#)) et les droits de l'utilisateur ([droit d'écriture ou pas](#)), la vue pourra être pourvue de droit d'accès et d'édition différent.

Contrôle d'accès

Une vue peut être bloquée pour un utilisateur, cela peut arriver dans les cas suivants :

- si une vue est dans l'espace privé d'un autre utilisateur,
- si une vue appartient à un groupe, mais que l'utilisateur n'appartient pas à ce groupe,
- si une vue est dans l'espace "tout le monde" ou dans un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "lecture" sur ces parties (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)).

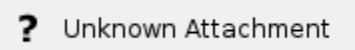
Les vues bloquées seront affichées de la manière suivante :

? Unknown Attachment

L'utilisateur n'aura accès à aucune information sur la vue à l'exception de son nom.

Interdiction de l'édition

L'édition d'une vue peut être interdite à un utilisateur.

- Dans ce cas, une icône  est affiché proche du nom de la vue.
- La vue n'est accessible qu'en lecture.

? Unknown Attachment

? Unknown Attachment

L'interdiction peut être présent si la vue :

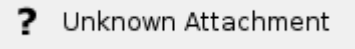
- est une vue possédant un "lien" dont le propriétaire est un autre utilisateur (dans ce cas l'icône est associé à celle du lien , voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)),
- est une vue partagé sur les espaces "tout le monde" ou un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "modification" sur ces espaces (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)),

Le lien

Si un utilisateur veut partager une vue qu'il a créée sur son espace privé, il peut faire un lien de cette vue (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

L'intérêt de faire un lien est que l'utilisateur met à disposition la vue sans que personne, sauf lui, puisse la modifier.

? Unknown Attachment

Alors l'icône  sera affichée devant le nom de la vue.



Si vous regardez un lien qui ne vous appartient pas alors, un cadenas sera affiché par-dessus l'icône (

? Unknown Attachment

), pour bien spécifier que vous n'avez pas le droit de la modifier.